

Département de psychologie  
Faculté des arts et des sciences

## ► Informations générales

Cours	
<b>Sigle et titre</b>	PSY1983 I
<b>Titre long</b>	Psychologie et comportement
<b>Nombre de crédits</b>	3 crédits
<b>Trimestre et année</b>	Hiver 2022
<b>Horaire et local</b>	Jeu. 8h30-11h30 – Pav. Aménagement – Salle 1120
<b>Mode de formation</b>	Cours magistral
<b>Description courte (selon l'annuaire UdeM)</b>	Théorie et méthodes en psychologie. Les bases biologiques du comportement, l'activité cognitive, la vie affective, le développement, les différences individuelles, le changement, la psychologie sociale.
<b>Préalables</b>	Aucun
<b>Site StudiUM</b>	<a href="https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=212533">https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=212533</a>

Enseignant(e)	
Nom et titre	Dr. Marc Viaud, PhD
Coordonnées	<a href="mailto:marc.viaud@umontreal.ca">marc.viaud@umontreal.ca</a>
Disponibilités	Une période de question hebdomadaire <i>live</i> aura lieu via une conférence zoom (ou à déterminer) en mode audio-vidéo. <b>Je n'ai pas encore déterminé la plage horaire pour cela. Je l'annoncerai via les nouvelles dans StudiUM.</b> Les questions individuelles devront passer par le forum du cours ou sur rendez-vous seulement, via conférence zoom (ou à déterminer).

## ► Apprentissages visés

### Objectifs généraux

Le cours vise à familiariser l'étudiant aux principaux domaines de la psychologie scientifique en survolant ces divers domaines. L'étudiant sera amené à découvrir le vocabulaire, les méthodes et les grandes questions de cette discipline.

### Objectifs d'apprentissage

Définir le champ de la psychologie, et ses méthodes de recherche

Acquérir des connaissances dans les divers principaux champs de la psychologie : fondements biologiques, sensation et perception, processus cognitifs, apprentissage, motivation et émotion, personnalité, psychopathologie, intervention clinique

### Compétences développées

Développer les aptitudes propres à la psychologie scientifique.

Développer un jugement critique et comparatif face aux diverses disciplines

Être capable d'appliquer les notions théoriques à des cas réels

Département de psychologie  
Faculté des arts et des sciences

## ► Calendrier

Séances et dates	Contenus	Activités/travaux	Évaluations	Lectures
s.1 – 6 janvier	Cours annulé par la Santé Publique	Cours magistral		
s.2 – 13 janvier	Biologie et psychologie	Cours magistral		Chapitre 2
s.3 – 20 janvier	Sensation et perception	Cours magistral		Chapitre 3
s.4 – 27 janvier	Les états de conscience	Cours magistral		Chapitre 4
s.5 – 3 février	Apprentissage et motivation (début)	Cours magistral		Chapitre 5
s.6 – 10 février	Apprentissage et motivation (fin) / La mémoire (début)	Cours magistral		Chapitres 5 et 6
s.7 – 17 février	La mémoire (fin)	Cours magistral		Chapitre 6
s.7 – 24 février	Examen intra	Examen intra	Chapitres 2 à 5 (pas 6)	
s.8 – 3 mars	<b>Période d'activités libres</b>	Pas de cours		
s.9 – 10 mars	Pensée, cognitions et intelligence	Cours magistral		Chapitre 7
s.10 – 17 mars	Émotion, stress et adaptation	Cours magistral		Chapitre 8
s.11 – 24 mars	Les théories de la personnalité (début)	Cours magistral		Chapitre 9
s.12 – 31 mars	Les théories de la personnalité (fin) - Les troubles mentaux et leur traitement (début)	Cours magistral		Chapitres 9 et 10
s.13 – 7 avril	Les troubles mentaux et leur traitement (fin)	Cours magistral		Chapitre 10
s.14 – 14 avril	Horaire des cours du lundi			
s.15 – 21 avril	Examen final	Examen final	Examen final cumulatif	

**Attention !** Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Département de psychologie  
Faculté des arts et des sciences

## ► Évaluations

Moyens	Critères	Dates	Pondérations
Examen intra type objectif	Chapitres 2 à 5	24 février	40%
Examen final type objectif	Cumulatif	21 avril	60%

**Attention !** Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

### Consignes et règles pour les évaluations

**Absence à un examen** L'étudiant qui s'absente à un examen doit présenter une pièce justificative dûment datée et signée (i.e. billet médical) dans les sept jours suivant l'absence.

Une absence justifiée à l'examen intra signifie que la pondération relative de celui-ci sera ajoutée à la valeur du final. Une absence justifiée à l'examen final mène à la reprise de cet examen. Une absence non-justifiée à un examen intra ou final emmène la note de 0% à cette évaluation.

L'étudiant doit remplir le formulaire dans son Centre Étudiant

**Dépôt des travaux** Aucun travail n'est prévu pour ce cours

**Matériel autorisé** Dictionnaire de traduction (par exemple, Français-Anglais/Anglais-Français)

**Qualité de la langue** Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée si de nombreuses fautes de syntaxe et/ou d'orthographe sont soulevées.

**Seuil de réussite exigé** Premier cycle : 50% Cycles supérieurs : 60%

## ► Rappels

### Dates importantes

**Modification de l'inscription** 2022-01-21

**Date limite d'abandon** 2022-03-18

**Évaluation de l'enseignement** Cliquez ici pour effectuer une sélection.

Accordez à **l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.**

**Attention !** En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

### Utilisation des technologies en classe

**Enregistrement des cours** Il est permis de faire un enregistrement audio du cours seulement pour votre usage personnel. Aucun autre utilisation, distribution ou reproduction n'est permise.

**Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents** La prise de notes avec un ordinateur, tablette ou téléphone intelligent est permise seulement pour votre usage personnel. Aucun autre utilisation distribution, reproduction n'est permise.

Département de psychologie  
Faculté des arts et des sciences

## ► Ressources

### Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires

**Documents (obligatoire)** Samuel E. Wood, Ellen Green Wood, Denise Boyd et Francine Héту (2015). L'Univers de la psychologie, (2ième édition seulement). Pearson ERPI

**Ouvrages en réserve à la bibliothèque** Samuel E. Wood, Ellen Green Wood, Denise Boyd et Francine Héту (2015). L'Univers de la psychologie, (2ième édition seulement). Pearson ERPI

**Équipement (matériel)** Accès à une connexion internet de bonne qualité est nécessaire, en particulier pour les diverses évaluations en ligne. Pour toute question technologique, veuillez consulter les ressources mises à votre disposition par l'Université de Montréal et/ou rejoindre Les Technologies de l'Information <https://ti.umontreal.ca/pages/joindre.html>

### Ressources complémentaires

**Documents** Des documents supplémentaires, incluant audio-visuels, pourront être indiqués lors des cours dans les PowerPoints.

**Sites Internet** <https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=212533>

**Guides** Aucun

**Autres** Aucun

**N'oubliez pas !** Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

### Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite <http://cce.umontreal.ca/>

Centre étudiant de soutien à la réussite <http://cesar.umontreal.ca/>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide) <http://www.bib.umontreal.ca/LGB/>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM <http://www.bib.umontreal.ca/services/default.htm>

Soutien aux étudiants en situation de handicap <http://bsesh.umontreal.ca/>

### Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude <http://www.integrite.umontreal.ca/reglementation/officiels.html>

Site Intégrité <http://integrite.umontreal.ca/>

### Harcèlement

À l'Université de Montréal, le harcèlement de tout type est proscrit. Si vous sentez que vous êtes victime d'une quelconque forme de harcèlement, plusieurs ressources s'offrent à vous.

Bureau d'intervention en matière de harcèlement [www.harcelement.umontreal.ca](http://www.harcelement.umontreal.ca)

Département de psychologie

Faculté des arts et des sciences

## Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

### GRILLE DE CONVERSION

Résultat final en pourcentage	Notation littérale	
	Lettre	Valeur numérique
90-100	A+	4,3
85-89	A	4,0
80-84	A-	3,7
77-79	B+	3,3
73-76	B	3,0
70-72	B-	2,7
65-69	C+	2,3
60-64	C	2,0
57-59	C-	1,7
54-56	D+	1,3
50-53	D	1,0
35-49	E	0,5
0-34	F	0

Au premier cycle, dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne de groupe doit se situer entre 2,30 (C+) et 3,65 (B+) inclusivement, une fois appliqué le barème de conversion. Cette règle ne s'applique pas aux cours de cycles supérieurs.

Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.